

## **M. Villeroy de Galhau, il faut tester son courtier !**

*Réaction de Caroline Arnould, Directrice générale de CAFPI*

L'horizon semble s'éclaircir sur le front du financement immobilier. La décrue des taux des crédits immobiliers amorcée depuis le début de l'année se poursuit. Les barèmes proposés par CAFPI aux meilleurs profils s'établissaient, fin février, à : 3,30% sur 10 ans, 3,55% sur 15 ans, 3,75% sur 20 ans et 3,95% sur 25 ans. Atteindre 3,50% dans le courant de l'année, voire 3 % d'ici fin 2024 semble, désormais, réaliste.

D'autant que la réunion du conseil des gouverneurs de la Banque Centrale européenne du 7 mars a marqué un tournant notable. A défaut d'une détente sur les taux, la BCE a souligné la stabilisation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) ainsi que le ralentissement des principales économies de la zone euro et n'a plus exclu la possibilité d'une première baisse des taux directeurs lors des prochaines réunions du conseil.

Outre leurs barèmes en baisse, les banques sont, aujourd'hui, en demande de dossiers à financer. Pour preuve, le délai de traitement des dossiers s'accélère : 55 % des offres de prêts se sont faites en maximum 15 jours en février contre 40 % en janvier.

Un retournement de tendance qu'a bien analysé le gouverneur de la banque de France, François Villeroy de Galhau qui, lors d'une récente interview sur France Info, a recommandé aux Français d'aller « *tester leur banquier* ». « Tester leur courtier » aurait, sans doute, été plus juste.

En effet, dans un sondage réalisé par CAFPI fin 2023, 76% des sondés estimaient indispensable de passer par un courtier pour mener à bien leur opération immobilière.

Faire appel à un courtier présente de nombreux avantages :

- Il aide l'emprunteur à définir son projet et sa capacité d'emprunt ;
- Dans un marché où les taux sont hétérogènes (3,75% à 5,30% sur 20 ans), il lui donne accès aux meilleures conditions de financement ;
- Il lui évite des démarches chronophages ;
- Il peut accélérer l'obtention du prêt et, ainsi, permettre à l'emprunteur de rester dans les délais prévus dans l'avant-contrat ;
- Il a l'expérience des montages complexes (prêts à paliers, financement de parts de SCI ou de SCPI...);
- Il a une parfaite connaissance des prêts aidés (PTZ...);
- Il est en position de force pour négocier l'assurance-emprunteur ou, à défaut, trouver la solution la plus avantageuse pour l'emprunteur.

---

### **Contact Presse**

**Galivel & Associés**  
Carol Galivel / Julien Michon  
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

**CAFPI**  
Caroline Arnould – Directrice générale  
[c.arnould@cafpi.fr](mailto:c.arnould@cafpi.fr)  
111 Avenue de France – 75013 Paris

**CAFPI en bref :**

Leader du marché des courtiers en crédits, CAFPI est présent dans toute la France, via ses 250 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2022, CAFPI a finalisé plus de 30 000 dossiers auprès de plus de 100 partenaires bancaires et assureurs partenaires, à des conditions particulièrement avantageuses.

Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 35% des crédits en France se font via un courtier. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobiliers, de regroupement de crédits, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) et sur les réseaux sociaux.

---

**Contact Presse**

**Galivel & Associés**  
**Carol Galivel / Julien Michon**  
**01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63**  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

**CAFPI**  
**Caroline Arnould – Directrice générale**  
**c.arnould@cafpi.fr**  
111 Avenue de France – 75013 Paris